

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION DES MARCHES PUBLICS
ET DE LA REGLEMENTATION

DEPARTEMENT DES MARCHES PUBLICS

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL
DE BASE DE MOSSAKA.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC CONCOURS
N°2023-002/MATIER/DGGT-CMPR**

LANCE PAR LA REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES AVEC CONCOURS N°2023-002/MATIER/DGGT/CMPR.

« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE BASE DE MOSSAKA »

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sanitaire, le gouvernement de la République du Congo entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'œuvre, réaliser les **travaux de construction d'un hôpital de base à Mossaka, dans le Département de la Cuvette.**
2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants subdivisés en cinq (05) lots :
 - **Lot 1 : Bâtiments spécifiques ;**
 - **Lot 2 : bâtiments classiques F5 ;**
 - **Lot 3 : infrastructures logistiques médicales et non médicales, mobilier et équipements médicaux ;**
 - **Lot 4 : fluides médicaux ;**
 - **Lot 5 : Voiries et réseaux divers (VRD).**
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation), au 5^{ème} étage, porte 509, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 22 281 47 13 ; BP : 1127 ; Fax : (+242) 22 281 40 21 ; e-mail : marches.cmpr@dggt-gouv.cg** et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 ou sur les sites : www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
 - b. la liste du matériel à affecter au projet ;
 - c. les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
 - d. la capacité d'accès aux crédits.Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :
Délégation Générale aux Grands Travaux (Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation, 5^{ème} étage, porte 509), Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 22 281 47 13 ; BP : 1127 ; Fax : (+242) 22 281 40 21 ; E-mail : marches.cmpr@dggt-gouv.cg contre un paiement non remboursable d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA.
Le mode de paiement sera soit par chèque certifié, soit en espèces.
6. Les offres devront être remises à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le **25 septembre 2023 à 12 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **13 heures 30 minutes**. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA**.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 19 JUIL 2023

Le Délégué Général aux Grands Travaux,

Oscar OTOKA

